

COMMUNE DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Manche

Accusé de réception en préfecture
050-215005398-20260416-D-2026-10-AI
Date de télétransmission : 16/04/2026
Date de réception préfecture : 16/04/2026

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation :
01/04/2026

Séance du 15 avril 2026

Date d'affichage :
01/04/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un du mois de mars, à 20h, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Église, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François MARDOC, maire.

Nombre de conseillers :**Elus : 19****En exercice : 19****Présents : 19****Votants : 19**

Etaient présents : Cabart Ludovic, Cauvin Hélène, Charlot Loëtitia, Duhoux François, Duval Marie-Françoise, Forgeot Mickaël, Fossé Monique, Grenier Dominique, Leclerc Marie-Joëlle, Legay Nadine, Mabire Sébastien, Mardoc François, Perrault Elisabeth, Picot Antoine, Planque Yves, Porée Thierry, Prevel Jérôme, Rossi Céline, Travers Rémy

Etaient absents/excusés :

Secrétaire de séance : François Duhoux

Délibération n°2026-10 : délibération affectation du résultat exercice 2025

Mr le Maire présente le résultat de fonctionnement qui est le suivant :

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de : Maire

Après avoir examiné le compte financier unique, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 674 918.93 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Contre Pour

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE**Résultat de fonctionnement****A Résultat de l'exercice**

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

113 539.75 €

B Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

561 379.18 €

C Résultat à affecter

= A+B (hors restes à réaliser)

674 918.93 €

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

D Solde d'exécution d'investissement

48 752.51 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)

-240 456.00 €

Besoin de financement F	=D+E	-191 703.49 €
AFFECTATION = C	=G+H	674 918.93 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F		191 703.49 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		483 215.44 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0.00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil décide d'approuver le résultat tel que présenté ci-dessus.

Extrait certifié conforme,
A Saint-Pierre-Église, le 16/04/2026

Le secrétaire de séance,
François Duhoux



Le Maire,
François MARDOC